



Paul Perdrizet

« Le bronze de Conflans »

Mémoires de la Société d'Archéologie lorraine et du Musée historique lorrain, 1911, vol. 61,
p. 5-12.

Ce document fait partie des collections numériques des Archives Paul Perdrizet, le projet de recherche et de valorisation des archives scientifiques de ce savant conservées à l'Université de Lorraine. Il est diffusé sous la licence libre « Licence Ouverte / Open Licence ».



UNIVERSITÉ
DE LORRAINE

HISCANT-MA

<http://perdrizet.hiscant.univ-lorraine.fr>



PAUL PERDRIZET

PROFESSEUR D'ARCHÉOLOGIE A L'UNIVERSITÉ DE NANCY

LE

BRONZE DE CONFLANS

AVEC TROIS PLANCHES

(Extrait des *Mémoires de la Société d'Archéologie lorraine*,
tome LXI, 1911.)

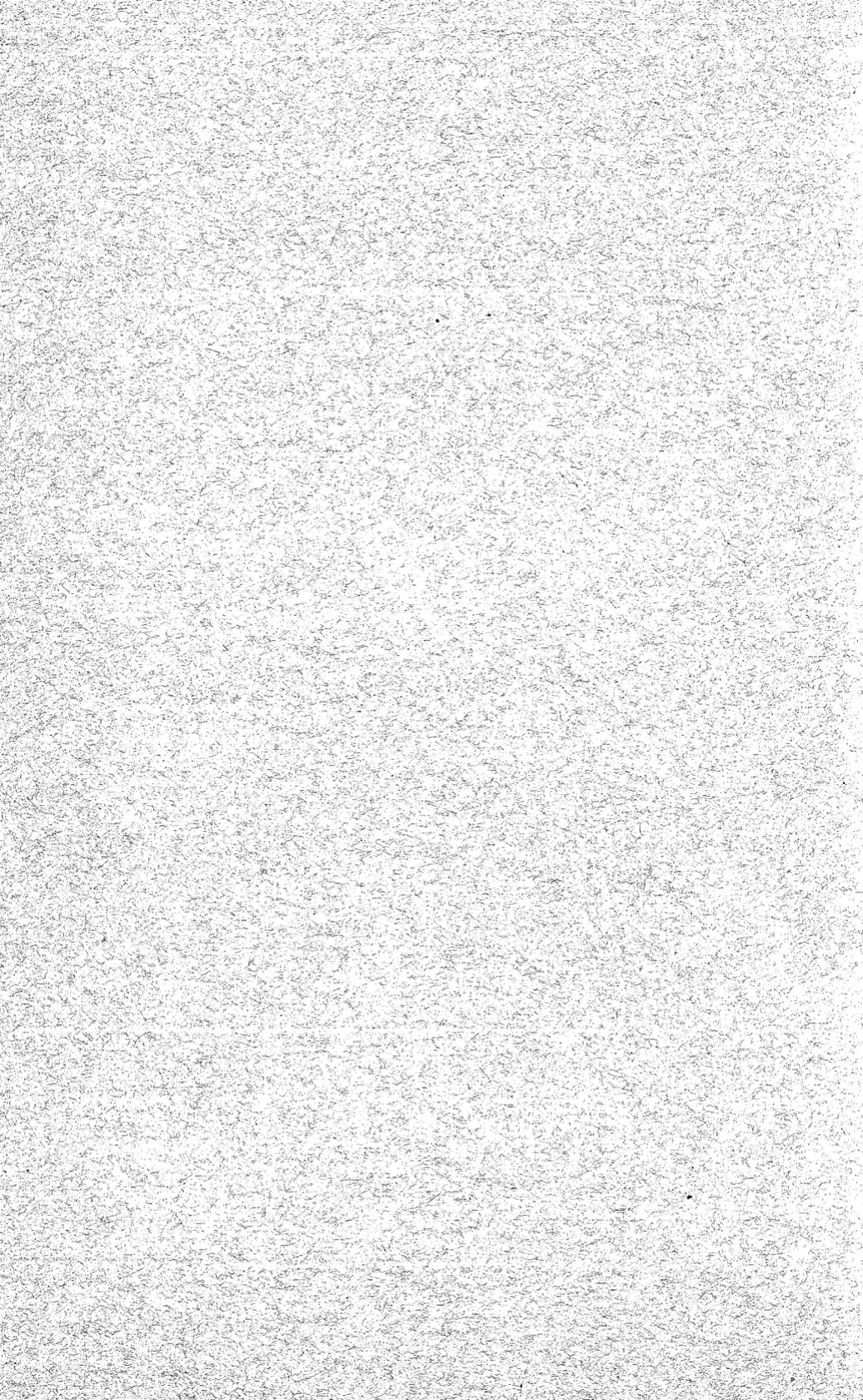
NANCY

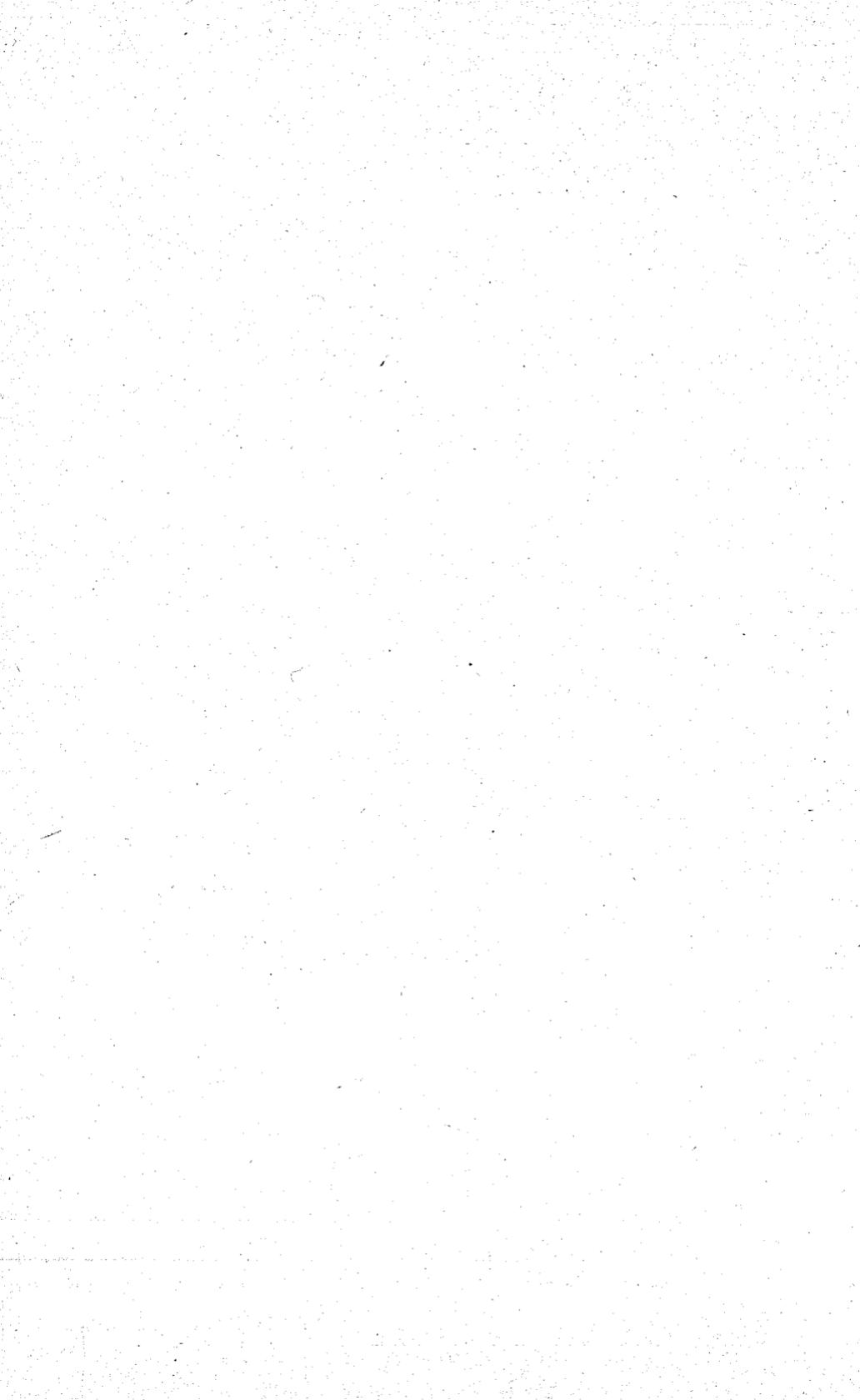
A. CRÉPIN-LEBLOND, IMPRIMEUR-ÉDITEUR

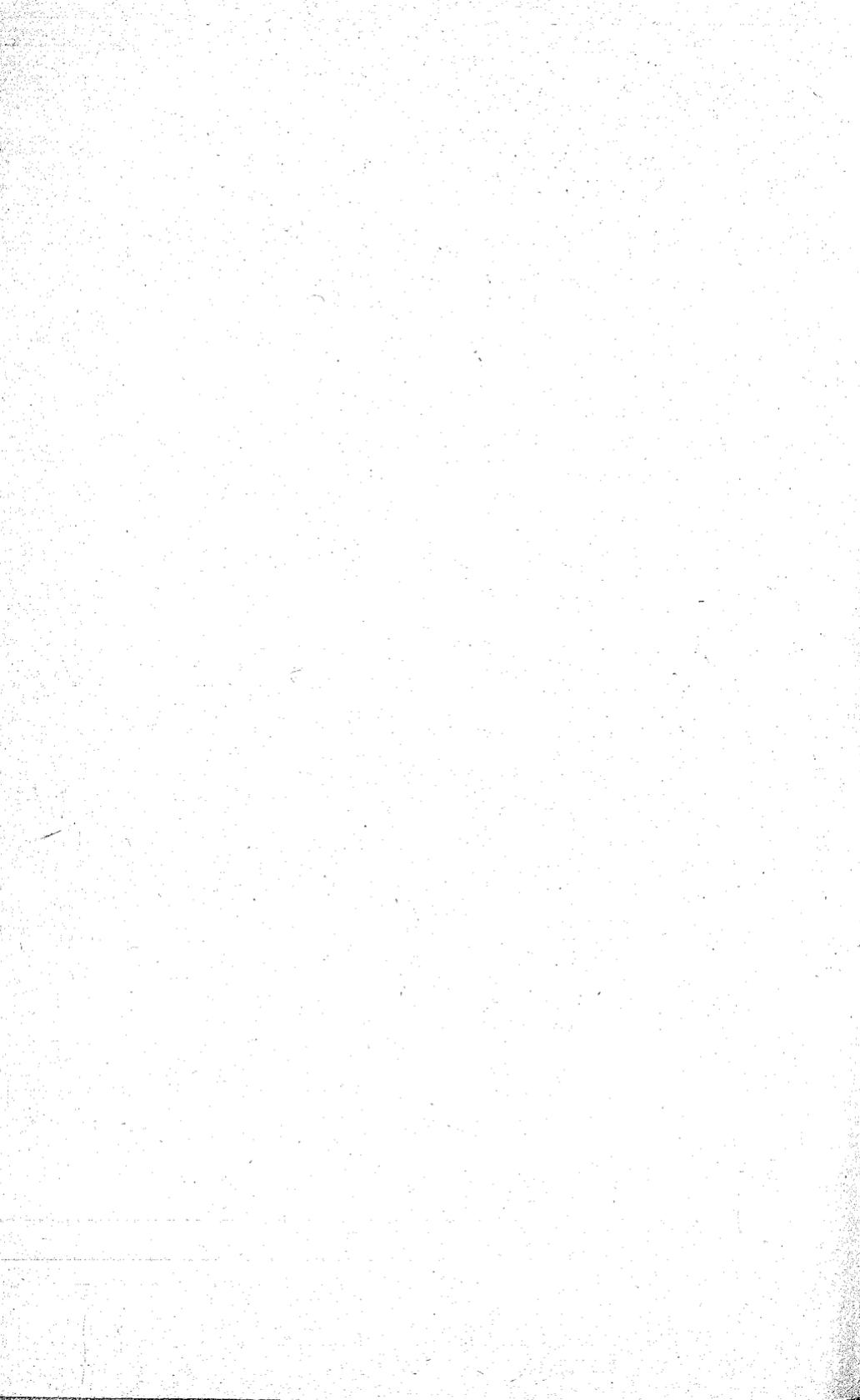
21, RUE SAINT-DIZIER, RUE DES DOMINICAINS, 40

(Passage du Casino)

1911







LE
BRONZE DE CONFLANS

PAR

PAUL PERDRIZET

Le beau bronze reproduit ci-contre (pl. I et II) appartient à l'un de nos confrères les plus zélés pour l'archéologie, M. le docteur Coliez, de Longwy, qui a bien voulu en réserver la primeur à notre Société. Il a poussé la complaisance jusqu'à me confier l'objet quelque temps, pour que je pusse l'examiner de près et l'étudier à loisir. Je le prie de recevoir nos vifs et sincères remerciements.

Sur les circonstances de la découverte et de l'acquisition, M. Coliez m'a communiqué les renseignements que voici.

L'objet fut trouvé dans les premiers jours du mois d'octobre 1908, sur le côté droit de la route qui mène de Conflans (1) à Jarny, près de l'embranchement du chemin de Labry. Le développement intense de l'industrie minière dans cette région fait qu'on y bâtit beaucoup. Au carrefour susdit se trouvait, il y a quelques années, les ruines d'une grange qu'un incendie avait détruite. En 1908, ces ruines firent place à un magasin de nouveautés. Le bronze a été découvert dans les fouilles exécutées pour construire ce magasin, à 2^m50 sous le niveau du sol actuel, mais à un mètre seulement de l'ancien niveau, car la

(1) Conflans-en-Jarnisy, chef-lieu de canton, arr. de Briey, Meurthe-et-Moselle.

fouille avait rencontré d'abord au moins 1^m50 de terres rapportées. On peut croire que le bronze se trouvait dans une sépulture, car il fut découvert avec deux vases de terre, un couteau, des restes de bois, des clous et du fer. Les restes de fer étaient tellement pourris par l'oxydation, qu'ils se sont émiettés quand on a voulu les recueillir. Un encroûtement d'oxyde de fer adhère encore au bronze, du côté droit, en haut. Les clous, le couteau et l'un des vases n'ont pas été conservés. L'autre vase, d'une terre gris rosé, mesure 13 centimètres de haut ; on en voit le dessin ci-après (page 8), d'après une photographie de M. Coliez, qui s'en est rendu acquéreur.

Il semble que le bronze ait été touché au front et à la joue gauche par la pioche des terrassiers. Ceux-ci, pour comble de malheur, auraient lavé l'objet, voulant le débarrasser de sa gangue de terre. Au cours de ce lavage seraient tombés des morceaux, qui n'ont pas été recueillis, notamment du côté gauche, sous le menton, une sorte de tenon ou de bouton, pareil à celui qui subsiste à l'endroit symétrique du côté droit.

Le bronze fut donné à un officier en retraite, qui habitait dans le voisinage. Il le mit dans sa cuisine. Le pauvre bronze risqua bien de passer dans la boîte aux ordures, car la servante de l'officier ne voyait pas sans inquiétude cette face verdâtre, dont les yeux troués la surveillaient dans son service et dont la bouche semblait ricaner. M. Coliez, prévenu par un ami, obtint l'objet par échange.

Dans son état actuel, l'objet pèse environ 785 grammes. Il est très mince (environ un millimètre d'épaisseur). Certaines personnes m'ont assuré qu'il avait été coulé, d'autres qu'il avait été fait au repoussé. Il mesure 49 centimètres de haut, et 49,5 de large : autant dire qu'il a exactement les dimensions qui conviennent à un masque pour s'ajuster au visage d'un homme adulte.

Le haut du front est caché par les cheveux, que coiffe

une couronne faite de deux minces sarments tressés. Ces sarments portent des raisins et des feuilles de vigne, qui m'ont paru avoir été retouchés au burin. Feuilles et raisins sont de dimensions minuscules. La partie visible du front a la même hauteur au-dessus des sourcils qu'au-dessus du nez. Le profil en est droit, sans sinus. La ligne du nez continue celle du front. Le nez est plutôt long, fin du bout et un peu tombant. Les lèvres, plus qu'entrouvertes, sont petites, sensiblement égales, joliment ondulées. L'intervalle entre le nez et la lèvre supérieure est très réduit. Menton court, très en retraite. La partie inférieure du visage, mesurée à partir des narines, est comme dans le type polyclétéen, beaucoup plus petite que la partie supérieure, depuis le bout du nez jusqu'aux racines des cheveux. L'ensemble du visage est de forme triangulaire ; très large au front et aux tempes, le visage va en s'amincissant vers le bas. Ceci encore rappelle nombre de sculptures du ^v^e siècle, notamment les sculptures polyclétéennes : la plastique du ^v^e siècle, héritière directe de l'archaïsme, a été lente à se débarrasser des conventions de celui-ci, et, entre autres, de la convention du visage triangulaire(1). Les oreilles, petites, placées haut, semblent, comme celles du « Doryphore », un peu tuméfiées. Les sourcils sont figurés par une arête sèche et coupante, comme dans les bronzes polyclétéens. Le visage, considéré dans son ensemble comme dans ses détails, n'a rien d'un portrait : c'est un type idéal, emprunté à l'art grec du ^v^e siècle, et plus particulièrement à l'art de Polyclète, avec quelques modifications qui s'expliquent étant donné le genre d'objet auquel nous avons à faire.

(1) Sur cette convention, voir DEONNA, dans *Revue des études grecques*, 1910, p. 383. Un bon exemple de visage triangulaire dans l'art archaïque est le bronze péloponésien du musée de Berlin, publié par BENNDORF, dans le mémoire dont nous parlerons plus bas, pl. XVII.

De quel genre d'objet s'agit-il donc ?

Ce n'est pas un débris de statue, d'après la façon nette dont il est coupé à droite, à gauche et en bas, et aussi d'après la manière singulière dont l'œil est figuré. L'espace compris entre les paupières, autrement dit l'espace correspondant au globe de l'œil, n'est pas complètement vide ; une sorte de taie, en haut et en bas, en occupe une partie. Cette double taie avait évidemment pour but de cacher presque entièrement et de protéger les yeux de la personne qui portait ce masque ; elle ne leur laissait qu'une fente horizontale, le minimum nécessaire à la vision. Tout d'ailleurs prouve qu'il s'agit bien d'un masque, le peu d'épaisseur et, partant, le faible poids, aussi bien que les dimensions. J'ai mis ce masque, je puis assurer qu'il devait aller fort bien à une personne adulte. Les larges trous des narines et la bouche entr'ouverte permettaient de respirer à l'aise.

Notre bronze n'est donc pas un fragment de statue. Mais, tout de même, c'est un fragment. Dans l'antiquité, il ne formait pas, comme nous le voyons aujourd'hui, une pièce à part ; il devait servir de visière à un casque en forme de tête humaine. Ce casque était composé de deux parties. Le docteur Coliez n'en possède que la partie antérieure. L'autre partie, qui couvrait le derrière de la tête, devait être réunie au masque par une charnière placée au sommet de la tête : les restes de cette charnière ne se voient plus sur notre bronze, dont le haut est mutilé. Les deux parties de ce casque à charnière devaient s'attacher l'une à l'autre par en bas, au moyen de deux boutonnières de cuir, ou de deux agrafes de métal, qui étaient fixées à la partie postérieure, et qui s'ajustaient dans les deux boutons de bronze dont nous avons plus haut noté l'existence. Deux des reproductions qui forment notre planche III rendront plus claires ces explications. L'une (fig. 1) représente un casque à visage complet,

Le bronze de Conflans, pl. I.



LE BRONZE DE CONFLANS

(face).



Le bronze de Conflans, pl. II.



LE BRONZE DE CONFLANS

(profil).

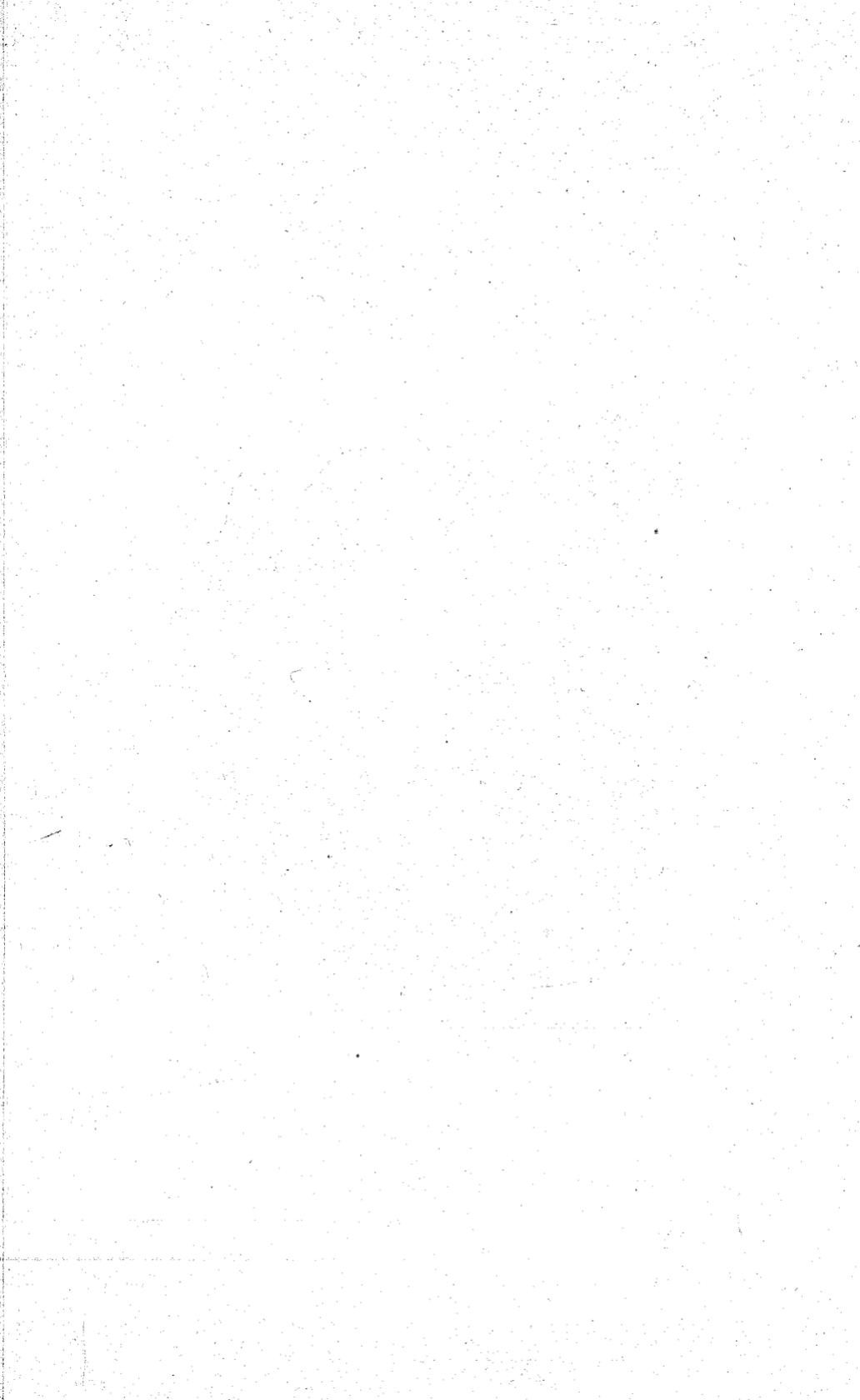




Fig. 1.



Fig. 2.

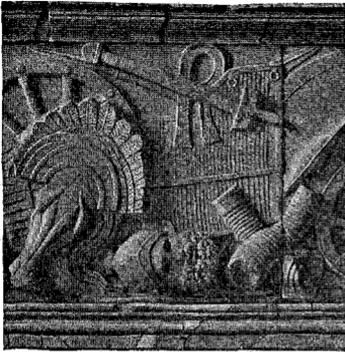


Fig. 3.



Fig. 4.

CASQUES A VISAGE.

qui a été trouvé à Wildberg, en Wurtemberg, et qui est conservé au musée de Stuttgart (1); l'autre (fig. 2) reproduit la partie antérieure d'un casque analogue, trouvé à Ribchester, dans le comté de Lancastre, et conservé au Musée britannique (2): on verra distinctement sur le col du masque de Ribchester, du côté droit, le bouton de bronze; à gauche, le bouton est tombé; mais on voit le trou où il était fixé.

A quel usage servaient les casques de ce genre? Par un fâcheux hasard, aucun de ces intéressants monuments n'a été trouvé dans des fouilles régulières, dirigées par des archéologues de métier. Pas plus que pour le bronze de Conflans, on n'est en mesure de certifier, pour les casques de Wildberg et de Ribchester, qu'ils proviennent de tombeaux. La chose n'est que possible. Fût-elle certaine, il ne s'en suivrait nullement que ces casques fussent des objets funéraires; je veux dire fabriqués pour servir au mort, et qui n'auraient été d'aucun usage pour les vivants, comme par exemple les masques des momies égyptiennes, ou ceux des tombes de Mycènes, ou ceux des tombes de la Russie méridionale. Les casques à visage de l'époque impériale ont dû servir à des militaires romains, officiers et sous-officiers. Que si l'on en trouve dans des tombes, c'est parce que le mort emportait dans sa maison d'éternité les objets auxquels il tenait le plus durant cette vie, ceux que les Grecs appelaient *cterismata* (3), pour continuer d'en jouir dans la sépulture (4).

(1) BENNDORF, *Antike Gesichtshelme und Sepulcralmasken* (extrait du 28^e volume des *Denkschriften der phil.-hist. Classe der k. Akad. der Wissenschaften*, Vienne, 1879), pl. VIII, p. 22.

(2) *Id.*, pl. IV, p. 19.

(3) Sur le mot et la chose, voir *Revue des études anciennes*, 1904, p. 99.

(4) LINDENSCHMIT avait cru reconnaître un casque à visage sur la stèle funéraire d'un *signifer* de la XIV^e Légion, au musée de Mayence (*Die Alterthümer unserer heidnischen Vorzeit*, I, Heft V, pl. 6, n^o 2;

Casques à visage et masques funéraires ont fait l'objet, il y a plus de trente ans, d'un savant mémoire de Bennndorf, auquel nous avons emprunté les rapprochements indiqués ci-dessus (1). Depuis la publication de ce travail, quelques faits nouveaux se sont produits. En premier lieu, la découverte, à Pergame, des reliefs du temple d'Athéna Polias Niképhoros, qui datent du règne d'Eumène II (197-159 avant notre ère). Ils représentent des trophées d'armes : on y voit, entre autres, un casque à visage (2) ; le visage est celui d'un homme barbu, d'un Grec dans la force de l'âge (pl. III, fig 3). Ce monument nous montre que les casques à visage existaient déjà aux temps hellénistiques. On sait l'importance de l'élément militaire pendant cette période, les raffinements de luxe et d'armement des armées d'alors. Le casque à visage me semble un bon exemple de ces raffinements. Il raffinaient sur le casque grec de la période classique (VI^e-IV^e siècles) ; il réalisait ce qui était contenu en puissance dans la visière du casque classique ; celle-ci ne représentait pas les traits du visage humain, elle se contentait de les styliser ; mais déjà certains casques classiques indiquaient en relief la ligne des sourcils (3), et parfois même couvraient de barbe les paragnathides (4).

Un autre fait nouveau a été la découverte faite, vers

d'où DOMASZEWSKY, *Die Fahnen im römischen Heere*, p. 35). Mais BENNDORF (*op. cit.*, p. 59) a montré que ce prétendu casque à visage n'était autre que le muffle de la peau de bête qui formait la coiffure d'uniforme des *signiferi*.

(1) Compléter la lecture du travail de BENNDORF par les analyses et remarques critiques de E. HÜBNER, dans les *Bonner Jahrbücher*, t. LXVI, 1879, p. 26-43, et de HELBIG, dans le *Bulletino dell' Istituto*, 1879, p. 30.

(2) *Altertümer von Pergamon*, t. II, pl. XLIII, p. 403 (HANS DROYSEN).

(3) *Fouilles de Delphes*, t. V (PERDRIZET), p. 102, fig. 351.

(4) CARAPANOS, *Dodone et ses ruines*, pl. LV, 2, p. 234 ; BENNDORF, *op. cit.*, pl. XIV, 4, p. 64.

1905-1908, à Newstead sur la Tweed, d'un beau casque à visage, en fer (1). Newstead occupe l'emplacement de la place fortifiée de Trimontium. Le casque qu'on y a trouvé offre, quant au style et aussi quant à la taie des yeux, de si grandes analogies avec celui de Conflans, que j'ai cru bien faire en le reproduisant aussi (pl. III, fig. 4).

Le casque de Wildberg porte encore des traces d'argenteure. Peut-être tous ces casques étaient-ils argentés ou dorés. Le droit de porter de ces casques extraordinaires n'était sans doute pas accordé à tout chacun. C'était apparemment une récompense, analogue à ces armes d'honneur en usage chez nous sous la première République et le premier Empire. La récompense était plus ou moins honorifique, j'imagine, selon que le casque était doré, ou argenté, ou sans argenteure ni dorure. Je ne crois pas que ces casques à visage fussent destinés à terrifier l'ennemi. Si telle avait été leur destination, ils auraient eu des masques effrayants et grimaçants, comme ceux des *Samourais*; or, il est remarquable que tous représentent des faces idéalement belles et d'une parfaite sérénité.

Notons encore que la tradition de ces casques à visage paraît s'être perpétuée, par l'intermédiaire de Byzance, des armées romaines jusqu'aux Mongols. J'ai vu l'an dernier, à l'Exposition munichoise des Arts musulmans, un casque mongol à visage, prêté par le Musée impérial russe d'armures; je regrette de n'avoir pas pu m'en procurer de photographies (2).

Le catalogue de l'Exposition (3) décrivait l'objet en ces

(1) Je ne le connais que par la photographie publiée, sans explications, dans l'*Archæol. Anzeiger*, 1909, col. 233.

(2) Il n'a malheureusement pas été photographié par la maison Bruckmann: cf. *Verzeichnis der Photographien von Kunstgegenständen auf der Ausstellung von Meisterwerken muhammedanischer Kunst*. München, 1910, Verlag von F. Bruckmann.

(3) *Ausstellung von Meisterwerken muhammedanischer Kunst. Amtlicher Katalog* (Munich, Mosse, 1910), p. 51.

termes : « N^o 343. Helm mit maskenförmigem, aufschläch-
 tigem Visier und doppelt geschobenem Nackenschutz.
 Die Helmkappe mit gravierten bemalten Ornamenten und
 arabischer Inschrift, welche eine Anrufung Allahs enthält.
 Der Stirnrand mit reichem Blumendekor. Das Visier trägt
 auf Stirne, Wange und Kinn Gravierungen. Mongolisch,
 16 Jahrh. — Kaiserliche Rüstkammer, Moskau. »

En résumé, le bronze de Conflans provient peut-être de
 la tombe d'un militaire romain ; il formait, en tout cas, la
 partie antérieure d'un casque à visage ; à en juger par la
 beauté du style, où survit quelque chose du caractère
 polyclétéen, l'objet doit dater du Haut Empire, et plutôt
 encore du I^{er} siècle que du II^e, plutôt du temps des Fla-
 viens que de la période des Antonins. C'est, incontesta-
 blement, l'une des plus intéressantes parmi les antiquités
 romaines découvertes en Meurthe-et-Moselle.



L'un des vases trouvés avec le bronze de Conflans.



